DÉCISION D'EXÉCUTION 2012/516/PESC DU CONSEIL

du 24 septembre 2012

mettant en œuvre la décision 2012/285/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de certaines personnes, entités et organismes menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité de la République de Guinée-Bissau

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne,

vu la décision 2012/285/PESC du Conseil [1], et notamment son article 3,

considérant ce qui suit:

(1) Le 31 mai 2012, le Conseil a adopté la décision 2012/285/PESC.

(2) À la suite d'une décision du comité du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) institué en application de la résolution 2048 (2012) du CSNU, il convient de retirer six personnes de la liste qui figure à l'annexe II de la décision 2012/285/PESC et de les inscrire sur la liste qui figure à l'annexe I de ladite décision. Il est également nécessaire de modifier les mentions pour ces personnes.

(3) Il y a donc lieu de modifier les listes figurant aux annexes I et II de la décision 2012/285/PESC en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les personnes énumérées à l'annexe de la présente décision sont retirées de la liste qui figure à l'annexe II de la décision 2012/285/PESC. Ces personnes sont ajoutées à la liste figurant à l'annexe I de la décision 2012/285/PESC et les mentions correspondantes sont modifiées conformément à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 24 septembre 2012.

Par le Conseil

Le président

A. D. MAVROYIANNIS

[1] JO L 142 du 1.6.2012, p. 36.

ANNEXE

PERSONNES VISÉES À L'ARTICLE 1er

	Nom	Informations permettant l'identification [date et lieu de naissance (d.d.n. et l.d.n.), nº de passeport/de carte d'identité, etc.]	Motif d'inscription sur la liste
1.	Capitaine de vaisseau Sanhá CLUSSÉ	Nationalité: de Guinée-Bissau D.d.n.: 28.9.1965 Parents: Clusse Mutcha et Dalu Imbungue Fonction officielle: chef d'état-major de la Marine par intérim Passeport: SA 0000515 Date de délivrance: 8.12.2003 Lieu de délivrance: Guinée-Bissau Date d'expiration: 29.8.2013	Membre du «commandement militaire» qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Très proche d'António Injai. Sanhá Clussé faisait partie de la délégation du «commandement militaire» qui a rencontré la CEDEAO à Abidjan le 26 avril 2012.
2.	Colonel Cranha DANFÁ	Nationalité: de Guinée-Bissau D.d.n.: 5.3.1957 Fonction officielle: chef des opérations de l'état-major des armées Passeport: AAIN29392 Date de délivrance: 29.9.2011 Lieu de délivrance: Guinée-Bissau Date d'expiration: 29.9.2016	Membre du «commandement militaire» qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Proche conseiller du chef d'état-major des armées, António Injai.
3.	Major Idrissa DJALÓ	Nationalité: de Guinée-Bissau D.d.n.: 6.1.1962 Fonction officielle: conseiller protocolaire du chef d'état-major des armées	Point de contact du «commandement militaire» qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012 et l'un de ses membres les plus actifs. Il a été l'un des premiers officiers à assumer publiquement son appartenance au «commandement militaire», dont il a signé l'un des premiers communiqués (nº 5, daté du 13 avril 2012). Le major Djaló fait également partie du renseignement militaire.
4.	Lieutenant-colonel Tchipa NA BIDON	Nationalité: de Guinée-Bissau D.d.n.: 28.5.1954 Parent: «Nabidom» Fonction officielle: chef du renseignement Passeport: passeport diplomatique DA0001564 Date de délivrance: 30.11.2005 Lieu de délivrance: Guinée-Bissau Date d'expiration: 15.5.2011	Membre du «commandement militaire» qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012.
5.	Lieutenant-colonel Tcham NA MAN (alias Namam)	Nationalité: de Guinée-Bissau D.d.n.: 27.2.1953 Parents: Biute Naman et Ndjade Na Noa Fonction officielle: chef de l'hôpital des armées Passeport: SA0002264 Date de délivrance: 24.7.2006 Lieu de délivrance: Guinée-Bissau Date d'expiration: 23.7.2009	Membre du «commandement militaire» qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Également membre du haut commandement militaire (niveau hiérarchique le plus élevé des forces armées de Guinée-Bissau).
6.	Lieutenant-colonel Júlio NHATE	Nationalité: de Guinée-Bissau D.d.n.: 28.9.1965 Fonction officielle: commandant du régiment de parachutistes	Membre du «commandement militaire» qui a assumé la responsabilité du coup d'État du 12 avril 2012. Allié fidèle d'António Injai, le lieutenant-colonel Júlio Nhate porte la responsabilité matérielle du coup d'État du 12 avril 2012, dont il a mené les opérations militaires.